

# Les premiers travaux de la femme

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 33

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193767>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
six mois . . . 2 fr. 50  
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### LES ABONNEMENTS

datent du 1<sup>er</sup> janvier, du 1<sup>er</sup> avril, du 1<sup>er</sup> juillet ou du 1<sup>er</sup> octobre.

### La bénédiction des Alpes.

De la même manière que le paysan tessinois cherche, par des prières et des formules magiques, à protéger contre la grêle ses champs, ses prés et ses vignobles, de même un antique usage règne encore ça et là dans les districts catholiques de nos Alpes. Là, le pâtre, au moyen d'une longue formule de prières prononcées le soir, recommande ses bestiaux à la bénédiction de Dieu et des saints, pour les protéger contre les forces destructives de la nature et des animaux féroces.

Afin que la prière étende son pouvoir sur l'alpe tout entière, le pâtre monte sur le point le plus élevé et la dit à haute voix, en phrases courtes et saccadées, à travers un entonnoir à lait renversé, qui remplit l'office de porte-voix.

Cette formule de prière, espèce de cantilène singulière, sur un rythme de litanie catholique, est tenue en si grand honneur, qu'il n'y a ni tempête, ni ouragan de neige qui puisse empêcher le pâtre de la prononcer. Le rang d'ordre dans lequel elle est débitée dans les Alpes renfermant plusieurs montagnes (propriétés) est même stipulé dans les titres de propriété de chacun de ces alpages, et les pâtres sont si jaloux de la primauté qu'on a vu des rixes sanglantes s'élever lorsque l'un d'entre eux s'enthousiasmait au point de chanter sa bénédiction au milieu des ombres de la nuit, avant que celui qui prenait rang avant lui eût commencé sur l'alpe voisine.

Souvent ces chants se répondent d'une alpe à l'autre comme un écho, et ils ne manquent jamais de faire une impression profonde et ineffaçable sur l'esprit du voyageur solitaire.

Sur le Napf, les pâtres se contentent de répéter chaque soir la prière de l'angelus dans la direction où, d'après la tradition populaire, le chevalier-spectre au blanc destrier est retenu maudit, afin que pendant la nuit il ne précipite aucun de leurs bestiaux dans un précipice ou sur un rocher inaccessible.

Sur le mont Pilate, la bénédiction des Alpes est ainsi conçue :

Ho-ho, hoo-ho, hoo! les vaches amen!  
Marchez toutes au nom de Dieu!

Ho, les vaches! Que le sang de Jesus-Christ Préserve tout, corps, âme, honneur et biens, Tout ce qui appartient à l'Alpe.

Dieu nous soit en aide, et Notre-Dame bien-aimée!

Que saint Wendel nous soit aussi en aide!

Dieu nous soit en aide et saint Antoine!

Dieu nous soit en aide et saint Loi! etc.

Il est bon d'expliquer que saint Wendel est le protecteur des brebis, que saint Antoine guérit les maladies inflammatoires du bétail, et que saint Eloi (Loi) est le patron des chevaux.

Sur les Alpes de Sargans, cette formule de prières est quelque peu différente. Transportons-nous par la pensée sur les pentes des *Graue Hærner* (pics gris) afin d'y assister à cette solennité du soir.

La nuit a déjà atteint les plus hautes cimes; les anges allument les étoiles du firmament, et déjà la lune plane sur le Falknis, dans toute la magnificence de son éclat argenté. C'est maintenant l'heure du repos pour le chalet. Le pâtre gravit silencieusement la hauteur qui domine l'Alpe, et chante la bénédiction à haute voix dans l'obscurité :

Ave Maria! etc.

Que Dieu et notre Seigneur Jésus-Christ Protègent nos corps, notre avoir, nos biens et tout ce qui est ici dans les environs!

Que Dieu nous protège et le bon saint George, Qui puisse-t-il ici veiller sur nous et nous exaucer!

Que Dieu nous protège et saint Martin, Qui puisse-t-il veiller sur nous et nous garder!

Que Dieu nous protège et le bon saint Gall Et tous ses saints!

Que Dieu nous protège et Saint Pierre, Saint Pierre! prends ta clé dans la main droite,

Ferme bien à l'ours son passage

Au loup la dent.

Au lynx la griffe,

Au corbeau le bec,

Au ver la queue,

Au vautour le vol,

A la pierre la chute!

Dieu nous protège d'une telle mauvaise heure,

Que ces animaux ne puissent ni égratigner, déchirer, ni mordre,

Aussi peu que les méchants juifs purent tromper notre bon Dieu.

Que Dieu protège tout ici dans notre enceinte,

Et la bonne mère de Dieu avec son enfant!

Que Dieu protège tout ici dans notre vallée,

Ici et partout!

Que Dieu la protège et nous soit en aide, et ainsi le veuille le bon Dieu!

Ave Marie! etc.

L'écho transporte d'alpe en alpe les paroles de l'antique prière, tandis que les domestiques font entendre un triple Ave Maria. Puis les montagnards se couchent tranquilles, car le pâturage, les rochers, le chalet et les ustensiles sont placés sous la sauvegarde du pouvoir suprême. La sorcière la plus impure ne pourrait plus avoir aucune prise sur le bétail; tout pouvoir lui est enlevé, car déjà au printemps le pâtre, d'après la coutume de ses ancêtres, a placé en croix dans le trou d'une poutre, au-dessus de la porte du chalet, deux racines d'herbe aux neuf chemises (*Allium victorialis*) et en a bien fermé l'ouverture au moyen de clous.

Bientôt tout dort d'un sommeil réparateur, sur le dur grabat formé de foin odorant des Alpes, jusqu'au moment où la nuit s'enfuit dans les montagnes.

(*La Patrie Suisse.*)

### Les premiers travaux de la femme.

Quand la femme a-t-elle commencé à travailler et quelles ont été ses premières occupations?... Voilà certes des questions de nature à piquer vivement la curiosité et auxquelles nombre de personnes seraient fort embarrassées de répondre. Eh bien, lisez la *Bibliothèque universelle*, qui a commencé, dans son numéro de juillet, la publication de remarquables articles sur ce sujet, dus à la plume de Mlle Berthe Vadier, sous le titre : *Les travaux des femmes dans les temps anciens et modernes.*

Nous nous permettons d'emprunter à ces pages si captivantes quelques passages qui vous inspireront certainement le désir de lire en entier le travail de Mlle Berthe Vadier.

L'auteur débute en nous reportant aux premiers âges du monde, à la première famille. La faute a été commise, le paradis fermé, et l'homme doit dès lors manger son pain à la sueur de son front. Et comme Dieu a dit à la femme : « Tu seras soumise à ton mari, » celle-ci doit nécessairement prendre des travaux communs la part qui lui revient. A

l'homme de procurer la nourriture de la famille, de la protéger, de la défendre ; à la femme de soigner le logis : caverne, hutte ou tente, de préparer les repas, de pourvoir au vêtement.

Mais citons textuellement :

« Dans le berceau de la race humaine, sous le ciel clément de l'Orient, le vêtement fut bien plutôt une question de décence que de nécessité ; mais à mesure que la postérité d'Adam s'étendait sous des latitudes moins favorables, le costume prit une bien autre importance.

» Avant les tissus, on s'était couvert de feuilles d'arbres et de peaux d'animaux, en les assemblant du mieux qu'on pouvait. Les fibres des plantes fournirent le premier fil ; les épines longues et fortes des acacias, des nopals, les premières aiguilles. D'abord indépendantes du fil, elles durent servir comme poinçons à faire des trous où le fil assembleur passait à la façon d'un lacet. Quand on eut imaginé d'y pratiquer un œil, un chas, ce fut un grand progrès ; le travail devint plus facile, par conséquent plus rapide.

» A ces épines et aux arêtes de poissons, employées pour le même usage, succédèrent les aiguilles en bois, en ivoire, en bronze, en or, en fer, très grosses d'abord, de plus en plus menues et déliées.

» Les hommes, très directement intéressés au succès du travail des femmes, ont appliqué leur esprit inventif à perfectionner les instruments dont elles se servaient.

» Il semblait que le dé, ce « chapeau du doigt, » comme l'appellent les Allemands, destiné à protéger le doigt de la coueuse contre le talon de l'aiguille, ait dû être inventé d'assez bonne heure ; mais non, l'antiquité s'en est passée ; le dé est relativement moderne, et, sauf erreur, on ne le voit guère apparaître qu'au XII<sup>m</sup> siècle.

» Le premier travail manuel de la femme fut donc la couture et la broderie qui en dérive ; l'art de filer et de tisser ne vint qu'après. — Le goût de la parure est si naturel que le premier vêtement fut peut-être brodé.

» Les patriarches étaient pasteurs, les troupeaux de moutons et de chèvres leur fournissaient la nourriture et les éléments du vêtement. La première matière filée fut donc la laine. On sut bientôt teindre celle-ci en diverses couleurs et faire des tissus rayés et brodés. On se rappelle la robe bigarrée de Joseph.

» Ce sont les femmes qui filent, ce sont elles aussi qui tissent, et, quel que soit leur rang, elles ne se dispensent point de ces utiles travaux. A quoi, du reste, auraient-elles employé leur temps si elles n'avaient occupé leurs doigts ? Elles ne dansaient point, ne faisaient pas de musique, ces arts étant laissés

aux esclaves ; elles ne recevaient ni ne rendaient de visites, ne lisaient ni n'écrivaient, et pour cause ; il n'y avait alors ni petits, ni grands journaux, moins encore de revues ; on ne faisait pas de conférences ; ces dames ne pouvaient songer à embrasser de professions libérales, ni à revendiquer des droits politiques : c'est ce qui explique la quantité de laine qu'elles ont filée et d'étoffes qu'elles ont tissées. »

#### Onna corda que trossè.

Dein lo vilhio teimps, lâi avâi à rà la bouenna que separè lo territoire dè R. dè cé dè V. onna granta sapalla que sè trovâvè atant su on territoire què su l'autro, et qu'étâi à fin bord d'on dérupito iò la sapalla sè clieinnâvè dza on bocon. Coumeint lè dzeins dâi dou veladzo viquessont ein pé lè z'ons avoué lè z'autro, lè z'homme rassis sè sont de : « Por ora, va bin ; mâ on ne sâ pas que pào arrevâ et dû ce à on part d'annâes, cliia sapalla per indèvi porrâi bailli dâo grabudzo s'on la laissè iò l'est. Foudrà petètrè mi la copâ, l'einmoulâ et sè parladzi lo bou eintrè lè dûè coumounès ; » et l'est cein que fut décidâ pé lè dûè municipalità.

Lo dzo iò dévessout la déguelhi, on senâ lo coumon dein lè dou veladzo. Cliiâo dè V. sè désiront que cliiâo dè R. lâi sarion avoué dâi z'utis et dâi z'ésès, et lâi alliront lè mans vouâisusès. Cliiâo dè R. sè peinsiront la méma tsouza, dè manière et dè façon qu'arrevâ lé, n'aviont ni détrau, ni iâodzo, ni resse et ni corda.

On ne pào portant pas châi ètrè venus po rein, se sè desiront, et coumeint la sapalla peintsivè dza lo contr'avau, sè peinsâront : « S'arâi bin lo diablo s'on la pào pas traîrè eintrè ti no ! »

Adon coumeint l'étiont prâo suti, l'ont bintout z'u ruminâ coumeint failâi lâi s'ein preindrè. L'ont de : « No faut fèrè la tsaina ein no z'appondeint du lo coutset, avau, et cliiâo que restèront que bas, tirèront fermo, et n'ia pas moian qu'on ne l'aussè pas. »

L'est cein que l'ont fé. Yon dâi syndiquo, qu'étâi d'attaque, grimpè amont coumeint on etiâiru, eimpognè dâi dûè mans lo coutset dè la sapalla et lâi sè crampounè. On autro grimpè après li, lâi accrotsè lè piautès et restè peindu on momeint ; on troisièmo sè va crotsi ài pi dâo sécond et adé dinsè tantquè que bas. Quand cein fâ onna tsaina prâo granta, cliiâo qu'étiont restâ avau, eimpognont lè tsambès dâo derrâi et atteinont lo coumandèmeint po teri et trevougni, po mettrè bas la sapalla.

— Atteinchon ! criè l'autro syndiquo, qu'étâi restâ avau ; vé criâ tant qu'à traî, et hardi ! teri fermo !

Yon !...

— Arretâ-vo vâi on momeint, criè l'autro syndiquo, qu'étâi crampounâ ào coutset, vu mè cratchi su lè mans !

Lo gaillâ sè dépond dè la sapalla po sè cratchi su lè mans, et vo dévenâ lo resto : Cein fe on betetiù dè la met-sance, kâ vegniront ti avau lè z'ons per dessus lè z'autro ; lè tètès, lè piautès, lè brès, lè prussiens, tot étâi méclliâ permi lè bossons et lè z'essertadzo, que diabe lo pas l'ont volliù refèrè la tsaine et la sapalla est restâie su plianta.

Sous le titre : **Mariages expéditifs**, le capitaine Trivier, bien connu par ses beaux voyages d'exploration, raconte ainsi dans le *Petit Parisien* la conversation qu'il a eue, sur le steamer *Cameroon*, avec deux missionnaires protestants de la congrégation de Bâle :

« Parmi les passagers du steamer *Cameroon*, ce steamer anglais qui m'emportait vers la côte d'Afrique, se trouvaient deux missionnaires de la congrégation de Bâle, en Suisse. L'un d'eux, natif d'Accra, sur la Côte-d'Or, retournait dans son pays qu'il avait quitté depuis quatre ans. L'autre était un Allemand pur-sang.

» Les heures sont longues à bord d'un steamer, surtout lorsqu'il est anglais ; aussi faute de mieux, liai-je conversation avec les deux jeunes luthériens, qui n'étaient pas des plus ferrés sur les textes.

» Dès que leur instruction théologique est jugée suffisante, le comité de Bâle les adresse à l'une de leurs maisons du golfe de Guinée, d'où ils sont dirigés sur des points convenus d'avance. Selon leurs aptitudes, ils deviennent ou charpentiers, ou forgerons, ou cordonniers, ou calicots, car la mission bâloise possède un peu partout des établissements où le naturel peut se fournir de tout ce dont il a besoin.

— Eh ! demandai-je à mes deux mystiques, s'il vous prend la fantaisie de vous marier, avez-vous au moins la faculté de rentrer en Europe pour vous choisir une femme ?

— Oh non ! me fut-il répondu ; nous n'avons pas besoin de nous déranger. Nous écrivons à ce sujet au comité de Bâle qui, par le plus prochain courrier, nous expédie notre épouse.

— Comment ! leur dis-je en bondissant, on vous envoie une femme que vous ne connaissez pas, une femme que vous n'avez jamais vue ! une femme qui peut être blonde quand vos rêves d'amour vous portent à désirer une brune ! une femme qui peut ne pas aimer la choucroute quand vous en raffolez ! Mais c'est inouï et tout à fait invraisemblable ce que vous me racontez-là !

— C'est pourtant ainsi, reprit l'Allemand, nous ne connaissons nullement